

Inspection générale STI et AFNOR Editions

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs (IEN, IPR)

**Objet : Faciliter l'accès aux normes dans les établissements d'enseignement technologique  
Service Saga Web Education nationale pour les enseignants et élèves/étudiants**

Dans le cadre du partenariat entre le Ministère de l'Education nationale et l'Association Française de Normalisation (AFNOR), le rôle stratégique des normes a été rappelé le 22 novembre 2013 lors de la journée réunissant Référents académiques (Inspecteurs) et Formateurs-relais (Professeurs), à laquelle certains d'entre vous ont participé.

La rénovation des programmes intègre systématiquement un volet Normes, le nouveau BTS Maintenance des Systèmes à titre d'exemple, confirmant le rapprochement de l'enseignement avec le monde de l'entreprise.

Les normes françaises, européennes et internationales générées soit par la réglementation européenne, soit par les exigences des marchés, constituent des documents d'information incontournables que nos étudiants et élèves ne peuvent ignorer. La pluralité des sujets traités par la normalisation en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle est telle que toutes les formations qui relèvent du secteur industriel sont concernées.

AFNOR propose, en accord avec le Ministère de l'Education Nationale, d'atteindre cet objectif via un accompagnement des professeurs et une solution technologique d'accès permanent aux normes.

En effet, AFNOR propose aux EPLE, disposant de sections technologiques et professionnelles délivrant les diplômes du niveau V au niveau III, un dispositif d'accès à la collection complète des normes françaises : SagaWeb Education nationale.

Chaque professeur et chaque élève/étudiant se voient ainsi offrir la possibilité de rechercher, visualiser et exploiter, dans un but strictement pédagogique, environ 35 000 normes en vigueur françaises et européennes, mises à jour en continu.

Les licences annuelles d'abonnement à ce service doivent être souscrites directement par chaque Etablissement auprès d'AFNOR aux conditions définies dans l'Annexe jointe.

Pour compléter ce dispositif, des sessions de formation aux enjeux et intérêts de la Normalisation sont organisées en coordination avec le CERPEP depuis la rentrée 2007-2008 pour accompagner les inspecteurs et professeurs qui le souhaitent.

Par la validation de cette démarche de l'AFNOR, l'Inspection Générale marque une nouvelle fois sa volonté d'amélioration constante et d'adaptation au monde économique de notre enseignement technologique et professionnel.

**Pour aider le corps d'inspection dans sa mission d'impulsion pédagogique, AFNOR propose de vous accorder à titre gracieux, sur votre demande ([fabrice.cesari@afnor.org](mailto:fabrice.cesari@afnor.org)), un accès au service SagaWeb Education nationale.**

Recevez chers Collègues nos salutations les plus cordiales.



Jean-Pierre COLLIGNON  
IGEN STI  
[jean-pierre.collignon@education.gouv.fr](mailto:jean-pierre.collignon@education.gouv.fr)



Fabrice CESARI  
AFNOR Editions  
[fabrice.cesari@afnor.org](mailto:fabrice.cesari@afnor.org)

## ANNEXE

### Description de la solution SagaWeb "Education nationale" d'abonnement en ligne aux normes AFNOR et modalités de souscription des licences

**SagaWeb "Education nationale"** est mis à jour en continu par AFNOR ce qui permet aux utilisateurs de disposer des derniers textes validés et parus pour une veille normative et réglementaire pertinente.

**SagaWeb "Education nationale"** permet par une recherche multicritères l'identification immédiate de tout document parmi les collections de normes et projet de normes AFNOR en vigueur ou annulées (notamment NF, NF EN, NF ISO), les normes internationales ISO (organisation mondiale de normalisation), les normes internationales CEI (comité électrotechnique international), ainsi que la réglementation technique liée à la normalisation paraissant au Journal Officiel de la République Française JORF, et au Journal Officiel de l'Union Européenne JOUE.

Au-delà de cette recherche bibliographique la licence d'abonnement **SagaWeb "Education nationale"** convenue donne accès aux textes intégraux de la collection complète des normes françaises en vigueur (environ 35 000 normes) dans les conditions d'exploitation définies comme suit :

Cet accès est conditionné par le téléchargement lors de la première utilisation par le poste utilisateur d'un dispositif électronique (*plug-in File/open*) qui active la licence spécifique **SagaWeb "Education nationale"** "lecture seule + copier/coller" d'exploitation des normes au format PDF image ou texte.

Depuis l'évolution SagaWeb V3 (septembre 2012), le format HTML est disponible pour la majorité des normes françaises en version française. Pour ces documents, vous avez désormais la possibilité d'imprimer, chapitre par chapitre, les parties sélectionnées pour vos besoins pédagogiques.

Plus précisément les conditions d'exploitation convenues dans le cadre de cet accord sont :

#### Autorisations

- La recherche et l'accès 24h/24 et 7j/7 à la collection des normes françaises mise à jour,
- L'exploitation documentaire de la norme dans un cadre pédagogique.
- L'insertion partielle d'extraits de normes dans les supports des formations initiales des jeunes.
- Ces autorisations sont également valables pour la formation continue des enseignants.

#### Restrictions

- Une norme ou un extrait de norme ne peut être inséré dans une prestation destinée à la vente, tant pour des publications (livre, CD-Rom, base de données), que pour des formations payantes.
- La diffusion des normes à d'autres utilisateurs que les publics visés est strictement interdite.
- La diffusion des accès à **SagaWeb "Education nationale"** à d'autres utilisateurs que les publics visés est strictement interdite.
- Les normes, en partie ou en totalité, ne peuvent être insérées dans les sites Internet et Intranet du ministère en charge de l'Education nationale dans le cadre de cet accord.

### **Conditions financières et modalités de souscriptions pour 2014**

Afin de permettre à tous les établissements de bénéficier de ce service **SagaWeb "Education nationale"**, le coût de l'abonnement sera limité à :

**2,25 € TTC par an et par élève** utilisateur des normes dans toutes les filières professionnelles et technologiques, avec un minimum de **337 € TTC/an** par établissement.

Une révision du prix de base et par conséquent du coût unitaire des licences sera appliquée par AFNOR en janvier de chaque année, sur la base de l'évolution de l'indice Syntec.

Les licences d'abonnement annuel **SagaWeb "Education nationale"** couvrent une durée de 12 mois, date à date.

#### **Modalités de souscription de l'abonnement à SagaWeb "Education nationale" :**

Pour passer commande : les commandes d'abonnement sont à faire parvenir directement à l'AFNOR par voie postale<sup>1</sup> ou par fax (01 49 17 93 19) ou par courriel ([departement-commercial@afnor.org](mailto:departement-commercial@afnor.org)) en précisant impérativement :

- Coordonnées détaillées de l'établissement souscrivant au service **SagaWeb "Education nationale"**
- Adresse courriel de l'utilisateur principal
- L'adresse IP publique de l'établissement souscripteur (contact administrateur réseau ou site conseillé pour obtenir cette adresse : <http://www.monip.net>)
- Coordonnées pour la facturation de la licence annuelle
- **Nombre total d'élèves** concernés dans les sections technologiques et professionnelles pour l'année scolaire en cours

Ces déclarations entraînent :

- l'ouverture du service sous 48 heures par enregistrement de l'adresse IP (ou par la fourniture de codes d'accès si impossibilité de collecter l'adresse IP), confirmée par courriel à l'utilisateur principal
- l'appui du support technique [support-technique-editions@afnor.org](mailto:support-technique-editions@afnor.org) pour la mise en œuvre des abonnements conformément aux CGA du service SAGAWEB
- l'envoi par courrier de la facture d'abonnement annuel d'un montant régi par les règles convenues ci-dessus. Ce montant sera revu chaque année selon les déclarations que le souscripteur fera parvenir au moins trente jours avant la date d'échéance à AFNOR. Les conditions de règlement des factures sont fixées à 45 jours date de facture.

Pour obtenir des informations ou un devis personnalisé :

Notre équipe commerciale est à votre disposition pour toute question relative à cette formule d'abonnement au **01 41 62 80 72** ([departement-commercial@afnor.org](mailto:departement-commercial@afnor.org)).

<sup>1</sup> Les coordonnées postales de l'AFNOR sont :

**AFNOR Editions**  
**Département Commercial**  
**11 rue Francis de Pressensé**  
**93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX**